

Bourse aux vélos

C'est le rendez-vous incontournable **printanier**, pour s'équiper d'un deux roues à prix tout doux ! Chaque année, l'association *Tous à vélo et à pied* en Albigeois en partenariat avec la communauté d'agglomération de l'Albigeois organise la Bourse aux vélos d'occasion où **environ 300 vélos changent de main**.

 Place du Vigan à Albi.



Retrouvez tous les aménagements cyclables



Sur www.libea-mobilites.fr, avec le calculateur d'itinéraires libéA.



Sur le plan vélo de l'agglo



Osez le vélo

DANS L'AGGLO



Prêt gratuit de vélos

Aide à l'achat de vélos

Vélo-école

Atelier participatif mécanique vélo

Bourse aux vélos

Stationnement vélo sécurisé

Stations de gonflage et de réparation

Aide à l'achat de vélos

Pour tout achat d'un vélo classique, vélo à assistance électrique, vélo cargo ou vélo adapté, **neuf ou d'occasion** vous pouvez bénéficier d'une aide à l'achat (sans conditions de ressources) de **25 % du montant TTC** du vélo, jusqu'à :

- 100 €** pour un **vélo classique** ou **vélo pliant**
- 250 €** pour un **vélo à assistance électrique** (VAE)
- 500 €** pour un **vélo cargo** ou **vélo adapté**

Une majoration de l'aide est prévue pour les personnes justifiant d'un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 14 089 € :

- 40 % du prix d'achat TTC pour un vélo classique dans **la limite d'une aide de 150 €**.
- 40 % du prix d'achat TTC pour un vélo à assistance électrique dans **la limite d'une aide de 400 €**.
- 40 % du prix d'achat TTC pour un vélo cargo ou vélo adapté dans **la limite d'une aide de 750 €**.

Afin de vous accompagner à changer durablement vos habitudes de déplacements, cette aide est couplée à la participation au stage « Circuler en ville » (**tarif : 10 € / 3h**). L'aide à l'achat d'un vélo est également accessible aux entreprises et associations.

Conditions pour bénéficier de l'aide :

- Être majeur et résider dans l'une des 16 communes du Grand Albigeois.
- Acheter un vélo neuf ou d'occasion auprès d'un vendeur ou revendeur professionnel implanté sur le territoire du Grand Albigeois et dans un délai maximum de trois mois avant le dépôt du dossier. Pour les vélos adaptés uniquement (personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite), les achats peuvent s'effectuer auprès de commerçants implantés en France ou sur un site internet proposant une livraison à domicile.
- S'engager à ne pas revendre le vélo acheté avant trois ans et suivre le stage « Circuler en ville ».
- Chaque demandeur ne peut bénéficier que d'une seule aide. Les personnes ayant déjà bénéficié d'une aide à l'achat de vélo ne sont pas éligibles, à l'exception des personnes achetant un vélo cargo ou vélo adapté. Dans ce cas, le montant de l'aide déjà versée sera déduit de la subvention à venir (voir règlement).



Camille a bénéficié d'une aide de 100 € pour l'achat d'un vélo classique en 2021. Ayant aujourd'hui 2 enfants en bas âge, Camille souhaite acheter un vélo cargo pour ses déplacements quotidiens. Son revenu fiscal de référence est inférieur à 14 089 € / part. **Camille peut prétendre à une aide de 650 € (750 € moins les 100 € déjà perçus).**



En situation de handicap, Yanis fait l'acquisition d'un vélo adapté handbike dans la région toulousaine car le type de vélo qu'il recherchait n'était pas disponible dans l'Albigeois. Son revenu fiscal de référence est supérieur à 14 089 € / part. **Yanis peut prétendre à une aide de 500 €.**



Dominique et Jean souhaitent profiter de leur retraite et rêvent de petits et grands voyages à vélo. Ils achètent deux vélos à assistance électrique, sur les conseils de leur voisine cycliste Patricia. Leur revenu fiscal de référence est supérieur à 14 089 € / part. **Dominique et Jean peuvent prétendre à une aide de 250 € chacun. Patricia qui vient de s'acheter un VTT n'est pas éligible car elle a déjà bénéficié d'une aide pour un vélo à assistance électrique en 2023.**



Sarah vient de retrouver un travail localement mais ses horaires décalés ne sont pas compatibles avec les horaires des transports en commun. Elle s'équipe d'un joli vélo de ville reconditionné chez un vendeur de cycles. Son revenu fiscal de référence est inférieur à 14 089 € / part. **Sarah peut prétendre à une aide de 40 % du prix d'achat allant jusqu'à 150 €.**

Cours de vélo

À la vélo-école du Grand Albigeois, il y en a pour tous les publics.

Choisissez l'offre qui vous convient le mieux et venez participer à des séances d'apprentissage du vélo animées par un éducateur diplômé.



Enfants de 4 à 12 ans

Cours débutants

Pour apprendre à faire du vélo dès le plus jeune âge : équilibre, pédalage, freinage, maîtrise de la trajectoire... Tout un programme pour les enfants pressés de faire du vélo comme les grands !

Tarif : 15 € par enfant (forfait pour les 4 séances)

Durée : 4 séances de 1 h sur une semaine de vacances scolaires

Lieu : Albi (espace fermé à la circulation)

Adultes et ados (+12 ans)

Pour débiter ou se remettre en selle. Premiers coups de pédales, révision des bases de l'équilibre et de la maîtrise du vélo pour acquérir plus d'assurance dans ses déplacements.

Tarif : 15 € par personne (forfait pour les 4 séances)

Durée : 1 h par séance. Dates au choix en semaine et/ou le samedi

Lieu : Albi

Formations

Stage : Circuler en ville (à partir de 12 ans)

Vous savez faire du vélo sans être toujours à l'aise pour circuler en ville ? Réviser les fondamentaux de la conduite à vélo ainsi que les règles d'usage de la circulation en ville afin d'améliorer votre confort et votre sécurité sur la route.

Durée : 3 h

Tarif : 10 € par personne pour 1 séance de 3 h



Ateliers vélo participatifs

Comment entretenir soi-même son vélo au quotidien ? Envie d'apprendre à réparer une crevaison, régler des freins ou un dérailleur ?

Familiarisez-vous avec l'entretien et les réglages de base à l'occasion des ateliers vélo participatifs.

Sur les marchés, devant les médiathèques ou à l'occasion de certains événements, venez profiter des conseils (et de la caisse à outils) d'un professionnel pour réparer et entreprendre vous-même les petits réglages sur votre vélo. Plusieurs ateliers sont programmés pendant l'année. C'est gratuit et sans inscription. Pour connaître les prochaines dates, suivez le Grand Albigeois sur les réseaux sociaux.

À noter :

Des outils sont mis à disposition. Les participants fournissent les pièces détachées et effectuent eux-mêmes les réparations sur leur vélo.

Infos et réservations

Service Mobilités douces : 05 63 76 05 77

www.libea-mobilites.fr

Stationnement vélo sécurisé

Les consignes vélo

Plusieurs consignes individuelles sont en accès libre et gratuit dans l'Agglo afin de stationner son vélo à l'abri. La porte de chaque box est verrouillée par l'utilisateur avec son propre antivol ou un cadenas.

Où les trouver ?

Parking relais de Caussels à Albi : 12 places

Place de la Résistance à Albi (proche gare SNCF Albi Madeleine) : 6 places

Parking relais de Mézard à Albi : 6 places

Aire de covoiturage de Rieumas à Marssac-sur-Tarn : 6 places

Lieu-dit Calvignac, en bordure de la voie verte à Dénat : 6 places

Aire de covoiturage du Séquestre : 12 places



Le véloparc d'Albi-le Vigan

Un nouvel espace de stationnement sécurisé vous attend au niveau -1 du parking du Vigan. Le premier véloparc de l'agglomération s'adresse aux cyclistes habitant ou travaillant en centre-ville d'Albi sans accès à un local vélo sécurisé mais aussi aux visiteurs occasionnels.

35 places vélo

3 places vélos cargos

8 casiers équipés de prise électrique pour recharger votre batterie

Tarifs : 3 € la journée, 7 € par mois ou 60 € par an.

Réservation via le site ou l'application Q-Park.

Parking accessible de 6h à 23h, avec possibilité de sonner pour une ouverture à distance en dehors de ces horaires.

Station de gonflage

Besoin de regonfler un pneu (c'est important pour prévenir les crevaisons et rouler en sécurité !) ou d'effectuer un réglage rapide sur votre vélo ? L'Agglo a installé 6 stations de gonflage et de réparation en libre-service :

à **Albi**, devant l'université Champollion, sur la place du Vigan et sur le parvis de la médiathèque Pierre-Amalric ;

à **Lescure**, place de l'Horloge ;

à **Marssac**, à côté du pumtrack et du complexe omnisports, rue Tonimarié ;

à **Saint-Juéry**, avenue Germain Tequi, au niveau du croisement avec l'allée de la Trencade.



Prêt de vélos

Le service de prêt de vélo vous permet de tester l'usage du vélo dans vos déplacements de tous les jours avant de vous engager dans un éventuel achat.

Les conditions pour bénéficier du prêt

- Être majeur et habiter dans le Grand Albigeois.
- Disposer d'un lieu sécurisé pour garer le vélo.
- Déposer une caution sous la forme d'un mandat de prélèvement non encaissé. Montants des cautions : VAE (800 €), vélo pliant (300 €) et vélo cargo (3 000 €).
- Effectuer une séance de prise en main d'environ 1 h lors de la remise du vélo (proposée sur la journée du samedi, 1 fois par mois).

Vélos disponibles et durée du prêt

Vélos de ville à assistance électrique (prêt de 2 mois)

Vélos cargos bipoteurs électriques (prêt d'1 mois)

Vélos cargos longtails électriques (prêt d'1 mois)

Vélos pliants (prêt de 2 mois)

GRATUIT